

Fonctionnement des crèches - Fabrication de repas pour 6 micro-crèches - Acquisition de matériel de cuisine et transport

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Le Centre Communal d'Action Sociale cessant dès la fin du mois de février 2003 la production des repas en liaison froide par la cuisine centrale de Thise, la centaine de repas journaliers livrés auparavant par cette cuisine à six micro-crèches doit être fournie à compter du 1^{er} mars 2003 par une autre structure.

Compte tenu des délais particulièrement courts impartis au service, il est proposé d'une part que les repas soient fabriqués par les cuisines des crèches de Saint-Ferjeux et des Orchamps en attendant la mise aux normes de la cuisine des Vieilles Perrières qui produira à l'automne 2004 pour l'ensemble des crèches, et d'autre part que leur livraison soit assurée par les services municipaux.

Cette opération nécessite l'acquisition de conteneurs et de matériels nécessaires au transport des repas, dont le coût sera imputé sur la ligne budgétaire 44000.90.64 218.8 code projet 504 pour un montant global de 20 500 €, montant qu'il convient d'ouvrir dès à présent au budget primitif 2003.

Il est précisé que la mise en oeuvre de ce nouveau système de production et de livraison des repas n'entraînerait pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 27 février 2003.